



## **Déclaration de la FSU-SNUipp 93 Au CSA SD du 2 février 2024**

Monsieur le Directeur académique, Mesdames, Messieurs les membres du CSA SD

Ce CSA s'ouvre au lendemain d'une journée de grève et de mobilisation importante dans l'Education nationale. Alors que la profession alerte massivement sur le quotidien, la souffrance au travail ainsi que sur le manque de reconnaissance notamment salariale, le gouvernement reste sourd. La situation s'est aggravée avec la nomination d'une ministre à temps partiel qui s'est discréditée dès ses premières prises de parole en attaquant l'école publique, laïque et gratuite. Cela souligne le niveau de mépris avec lequel le président de la République et le premier ministre traitent les personnels du service public d'éducation. Pourtant, selon la dernière note de la DEPP sur le bien-être au travail des personnels enseignants, la satisfaction professionnelle se situe à un niveau inférieur à celui des Français en emploi. Les perspectives de carrière et leur niveau de rémunération constituent des sources d'insatisfaction marquées. Depuis plusieurs années, l'école est en crise. Les conditions de travail, pour les personnels, et d'apprentissage, pour les élèves, se sont dégradées.

Que dire aussi du discours de politique générale de notre ancien ministre. L'école a fait l'objet de nouvelles annonces sur un ton quasi martial, déconnectées de ses besoins, en totale contradiction avec les acquis de la recherche, dangereuses pour sa capacité à exercer ses missions d'émancipation de la jeunesse : confirmation de la réforme du lycée professionnel pourtant rejetée par les personnels, confirmation des mesures "choc des savoirs" et du tri social qui en découlerait, généralisation de l'uniforme, du SNU, etc. L'Ecole a, au contraire, besoin de sérénité, de confiance dans ses personnels et d'ambition pour l'ensemble de ses élèves. Cette absence manifeste de réponse aux enjeux ne fait que renforcer la détermination de la FSU-SNUipp à construire un mouvement d'ensemble pour la défense de notre modèle d'école et, plus largement, de notre modèle social.

Plus que jamais nous sommes déterminé-es à construire le rapport de force nécessaire pour réaliser partout les ambitions de l'école publique laïque. Les choix budgétaires engagés de longue date et renforcés depuis 2017 ont mis à mal le système.

En novembre 2023, la FSU-SNUipp a déposé des alertes sociales dans 102 départements pour dénoncer les conditions de travail dégradées des personnels. Effectifs dans les classes, non remplacements, reconstitution des RASED, moyens pour l'inclusion, statut des AESH ... les témoignages des personnels sur la plateforme « J'alerte » mise en place par notre syndicat atteste du point de rupture atteint dans ce ministère !

Il y a urgence à promulguer une loi de programmation et un collectif budgétaire pour répondre aux besoins humains du service public d'éducation en particulier en Seine-Saint-Denis. Mais c'est également des créations massives d'emplois d'infirmières et d'assistantes de service social dont l'école a besoin.

Alors que l'École a besoin d'un réinvestissement pour permettre la réussite de toutes et tous, le « choc des savoirs » aura pour conséquence d'aggraver le tri social et d'accélérer les inégalités scolaires. Les élèves des classes populaires vont en être de nouveau les premières victimes. Le « choc des savoirs » est une attaque fondamentale contre l'école et le métier enseignant : nouvelle modification des programmes, évaluations nationales à tous les niveaux, labellisation et imposition de manuels... Autant de mesures qui sont des entraves sans précédent envers la liberté pédagogique.

Non, les professeurs des écoles n'ont pas besoin d'une photographie des résultats de leurs élèves et d'une comparaison avec les autres classes du département. Ils et elles connaissent leurs élèves et les évaluent.

Non, ils et elles n'ont pas besoin d'injonctions, de protocoles, de méthodes magiques, de manuels imposés.

Ils exercent leur métier en analysant ce qui fait obstacle aux apprentissages de leurs élèves, ils préviennent les difficultés et ils mettent en place la remédiation tout en exerçant leur liberté pédagogique.

Ils savent que ce n'est pas à coup d'annonces sur l'uniforme, sur le retour à l'autorité ou bien encore grâce à l'apprentissage de la

Marseillaise que leurs élèves deviendront des citoyens libres et éclairés. Depuis quelques années, les enseignantes et enseignants regardent passer les ministres qui, par leur politique ou par leurs lubies, ne font qu'aggraver les inégalités et fuir les candidates et candidats au métier.

La FSU-SNUipp 93 appelle l'ensemble des enseignant-es à construire une riposte massive car on ne mène pas des réformes contre la profession. Elle appelle les conseils des maitres et maitresses à retrouver leur souveraineté pour organiser les structures de classe comme ils-elles le souhaitent, en abaissant les effectifs dans toutes les classes ou en retrouvant un plus de maitres que de classe....

Nous ne pouvons plus accepter une gouvernance autoritaire, un management violent qui augmentent la souffrance des personnels. Notre professionnalité doit être reconnue en particulier dans l'organisation pédagogique de nos structures d'école.

Nous ne pouvons plus accepter l'organisation de la ségrégation des acquisitions scolaires, évinçant les élèves majoritairement issu-es des classes populaires de la maîtrise des savoirs permettant de penser le monde pour le transformer. Pour ces raisons nous appelons dès à présent les collègues à refuser de participer à la mise en œuvre des groupes de niveaux au collège.

Nous ne pouvons accepter la mise sous tutelle de nos métiers.

Nous ne pouvons plus accepter les manques de moyens financiers et humains participant de la dégradation du service public d'éducation.

Nous ne pouvons pas accepter de participer à une école du tri sociale.

Par ailleurs Monsieur le directeur académique, nous tenons à vous faire part de notre stupéfaction et de notre colère suite à l'agression des élues de la formation spécialisée le 26 janvier dernier. Aucune communication officielle n'a été diligentée envers les personnels agressé-es et menacé-es pour leur témoigner soutien et assistance.

Pire, dans l'article du Parisien édition 93 du 30 janvier 2024, la journaliste indique que « *contactée, la DSDEN n'a pas souhaité commenter les incidents de vendredi soir, ni la situation du lycée Aristide Briand* » !

**Ce ne sont pas des « incidents » : il s'agit d'une agression en bande organisée contre des représentant-es du personnel élu-es avec menaces de mort dans l'exercice de leurs fonctions.**

Quelle que soit la lecture des évènements ayant mené à ce délit, c'est bien l'obligation de l'employeur de garantir la sécurité et le soutien à ses agent-es victimes de violence dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions.

La réponse de la DSDEN 93 est donc non seulement inadaptée et inhumaine mais aussi répréhensible, s'agissant de faits susceptibles de revêtir une qualification pénale qui imposent à toute autorité constituée ou fonctionnaire d'en donner avis sans délai du Procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements qui y sont relatifs, conformément à l'article 40 du code de procédure pénale. La FSU 93 vous a sollicité pour une audience à laquelle vous n'avez pas dénié répondre.

Merci pour votre attention.